

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/06/2022

L'Etat a pris en charge hier matin 329 personnes depuis trois gymnases parisiens

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, ont procédé ce 28 juin, à la 9^e opération depuis le début de l'année de prise en charge de personnes vulnérables en demande d'hébergement. 329 personnes mises à l'abri en urgence dans trois gymnases parisiens situés dans les 10^e, 12^e et 17^e arrondissements ont été réorientées vers des solutions stables d'hébergement.

Cette opération de l'Etat s'est appuyée sur la solidarité nationale organisée par le ministère de l'intérieur. Ainsi, 111 personnes ont été orientées en région et 218 personnes, qui justifiaient d'attaches dans la région francilienne, ont été orientées en Île-de-France.

96 places d'hébergement en région (hors Île-de-France) n'ont pas pu être attribuées en dépit de leur proposition à des ménages qui ne justifiaient pas d'attache en Ile-de-France

Depuis le début de l'année 2022, 2 383 personnes ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat.

L'Etat se mobilise fortement pour offrir des solutions d'hébergement aux personnes vulnérables qui en sont dépourvues, notamment les personnes qui s'inscrivent dans un parcours migratoire et ainsi lutter contre l'apparition de campements.

Depuis 2021 les moyens d'actions de l'Etat se sont renforcés avec la mise ne œuvre du **schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR)**, instauré par la loi du 10 septembre 2018 et qui permet de procéder à des orientations vers des solutions d'hébergement pour les demandeurs d'asile primo-arrivant, dès l'enregistrement de leur demande d'asile. Ainsi, plus de **16 000 orientations vers des solutions d'hébergement en province ont été réalisées depuis l'Ile de France en 2021**, et près de **7 700** entre janvier et mai 2022.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de **155 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.**

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75_IDF

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15